







VP Bank SA · En vigueur à partir de janvier 2019

# Offre de comptes et d'opérations de paiement



# Packs de prestations bancaires

VP Bank <b>Basic</b>		
	<b>Paielement et épargne</b>	
	Comptes personnels en CHF	1
	Comptes en devises étrangères <sup>1</sup>	1
	Comptes d'épargne en CHF	2
	Nombre d'écritures comptables par an	150
	Paielements e-banking gratuits CHF/EUR dans l'UE/l'EEE <sup>2</sup>	•
	<b>Cartes</b>	
	Cartes Maestro VP Bank • Retraits d'espèces en CHF gratuits LI/CH	1 •
	Cartes de crédit (MasterCard/Visa) <sup>3</sup>	
	<b>Options</b>	
	Option partenaire	+ 1 carte Maestro  CHF 3 par mois
	Option de surclassement	
	<b>Prestations supplémentaires<sup>5</sup></b>	
	Service d'assistance 24 heures sur 24	
	Assurances voyage	
	Assurance bagages	
	Location de voitures à des conditions avantageuses	
	Autres prestations attrayantes	
	<b>e-Services</b>	
	VP Bank e-banking	•
	e-banking mobile	•
	e-Post	•
	Données de marché	•
	<b>Reporting</b>	
	Justificatifs individuels	•
	Relevés de compte	•
	Attestations d'intérêts et de solde	•
	Relevé de revenus <sup>6</sup>	
	<b>Avantages supplémentaires</b>	
	Relevé fiscal	
	Frais supplémentaires liés à la fourniture de prestations de services transfrontalières inclus	
	<b>Conditions</b>	Personnes physiques domiciliées LI/CH
<b>Par mois<sup>8</sup></b>	<b>CHF 10</b>	

<sup>1</sup> Plus commission (sans minimum).

<sup>2</sup> Les prix unitaires s'appliquent lors de paiements dans d'autres pays.

<sup>3</sup> L'octroi de cartes de crédit nécessite un examen complémentaire. La VP Bank SA et l'émetteur de la carte sont en droit de bloquer à tout moment la carte de crédit dès lors que le client ne remplit plus les critères d'octroi. La résiliation du pack entraîne celle de la carte de crédit. Un changement de pack peut aussi entraîner la résiliation de la carte de crédit. Dans le cas des cartes de crédit en CHF et en EUR, la facture mensuelle doit être réglée par débit direct (LSV). Les Conditions générales actuelles de l'émetteur de la carte ainsi que les Conditions générales de la VP Bank SA s'appliquent.

<sup>4</sup> Cartes additionnelles pouvant être au nom du titulaire de la carte principale ou d'un tiers.

<sup>5</sup> En fonction du fournisseur de la carte de crédit. Les conditions générales d'assurance de l'émetteur de la carte s'appliquent.

<sup>6</sup> L'offre ne s'applique pas aux clients domiciliés au Liechtenstein, en Suisse, en Allemagne ou au Royaume-Uni.

<sup>7</sup> Offre réservée aux clients domiciliés en Autriche ou en Allemagne.

<sup>8</sup> Les frais en lien avec le pack sont prélevés au début de chaque trimestre. Les frais extraordinaires (par exemple délivrance des garanties de la carte de crédit, frais de mutation en cas de changement de pack ou règlement manuel de la facture mensuelle dans le cas des cartes de crédit en USD) sont facturés en fonction du temps consacré à ces tâches.



# Comptes

## Comptes de transactions

	Compte courant	Compte personnel
<b>Qualification/Utilisation</b>		
Monnaie du compte	CHF, EUR et les principales monnaies étrangères	CHF
Personnes physiques	•	•
Personnes juridiques	•	-
Compte de base pour	les opérations de paiement et de titres	les opérations de paiement et de titres ainsi que pour la perception du salaire
<b>Possibilités de retrait</b>	la totalité de l'avoir, à tout moment	la totalité de l'avoir, à tout moment
<b>Relevé de compte « standard » / Arrêté de compte</b>	trimestriellement	trimestriellement
<b>Relevé de compte périodique sur demande (Estimation de prix par an)</b>		
Relevé journalier	CHF 60	CHF 60
Relevé mensuel	optional	CHF 40
<b>Expédition</b>	frais de port	frais de port
<b>Frais de gestion de compte</b>		
Frais de transactions	CHF 0.30 par transaction <sup>9</sup>	CHF 0.30 par transaction
Frais d'arrêté de compte	CHF 5 par arrêté	CHF 5 par arrêté
Commission de mouvement des mouvements débiteurs <sup>10</sup>	CHF 0.5% EUR/USD 1% autres monnaies 2%	-
<b>Services complémentaires</b>		
VP Bank e-banking	•	•
VP Bank e-banking mobile	•	•
Transactions de titres	•	•
Carte Bancomat VP Bank, carte Maestro	•	•
Carte de crédit (MasterCard / VISA en CHF, EUR, USD)	•	•
Ordres de paiement, ordres permanents, débit direct LSV+, débits directs SEPA	•	•
Chèque (bancaire, correspondance)	•	•

Vous trouverez toutes les informations relatives aux intérêts et aux limites des intérêts dans l'aperçu séparé, qui comporte également les taux actualisés.

<sup>9</sup> Agio/disagio lors de transactions en espèces dans la monnaie du compte sur des comptes en monnaies étrangères :

Paiements : EUR/USD 0.25%, autres monnaies étrangères 0.50%

Versements : Toutes les monnaies étrangères 1.00%

Fermeture d'un compte : Toutes les monnaies étrangères 1.50%

<sup>10</sup> Min CHF 5 par arrêté de compte, max CHF 2 000 par transaction. La commission de mouvement ne s'applique pas aux opérations de titres, de devises, de dépôt à terme et de métaux précieux. Nous nous réservons le droit de facturer des commissions supplémentaires.

## Comptes d'épargne

	Compte d'épargne	Compte d'épargne senior	Compte d'épargne junior
<b>Qualification/Utilisation</b>			
Monnaie du compte	CHF	CHF	CHF
Personnes physiques	sans limitation	à partir du 60 <sup>e</sup> anniversaire	jusqu'au 20 <sup>e</sup> anniversaire
Possibilités de retrait <sup>11</sup>	CHF 20 000 par mois calendaire Pour tout montant supérieur, un délai de résiliation de 3 mois doit être respecté.	CHF 20 000 par mois calendaire	CHF 20 000 par mois calendaire
Relevé de compte « standard » / Arrêté de compte annuel au 31 Décembre	•	•	•
<b>Relevé de compte périodique sur demande (Estimations de prix par an)</b>			
Relevé journalier	CHF 60	CHF 60	CHF 60
Relevé mensuel	CHF 40	CHF 40	CHF 40
Relevé trimestriel	CHF 20	CHF 20	CHF 20
Relevé semestriel	CHF 10	CHF 10	CHF 10
Expédition	gratuit	gratuit	gratuit
Frais de gestion de compte	gratuit	gratuit	gratuit

Compte d'épargne senior : En cas de décès du titulaire du compte, le compte est transformé en un compte d'épargne commun.

## Comptes de prévoyance

	Compte de libre passage (compte bloqué)
<b>Qualification/Utilisation</b>	
Monnaie du compte	CHF, EUR
Personnes physiques	compte bloqué affecté à un usage déterminé pour les prestations de la prévoyance professionnelle d'un ancien employeur avec siège au LI (prestation de libre passage)
Retraits	selon les dispositions légales sur la prévoyance professionnelle
Délai de résiliation	aucun
Relevé de compte « standard » / Arrêté de compte annuel au 31 décembre	•
Expédition	gratuit
Frais de gestion de compte	CHF 20 par arrêté

**Protection des déposants / privilège en cas de faillite :** pour le déposant individuel privé, les dépôts jusqu'à un montant total de CHF 100 000 tombent sous le système de garantie des dépôts de l'Association des banques du Liechtenstein. Les avoirs d'épargne et de salaires bénéficient en outre d'un privilège en cas de faillite, à concurrence du montant stipulé à l'article 56 LB.

<sup>11</sup> En cas de dépassement de la limite de retrait sans respect du délai de résiliation, une pénalité de 1% s'appliquera automatiquement sur le montant supérieur à la limite. Aucune résiliation n'est nécessaire pour les achats ou les souscriptions de produits propres à la VP Bank ainsi que pour les paiements d'intérêts et d'amortissements convenus concernant des hypothèques et d'autres engagements envers la VP Bank.

# Opérations de paiement

## Aperçu des offres et des prix

	Paiements nationaux (LI/CH)			Paiements internationaux		
	CHF	EUR	Autres monnaies	CHF	EUR dans l'UE/EEE	Autres monnaies, EUR dans le reste du monde
Réception de paiements	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
<b>Paiements effectués automatiquement</b>						
VP Bank e-banking/e-banking mobile	gratuit	gratuit	CHF 8	gratuit	gratuit	CHF 8
Débit direct LSV+ <sup>12</sup>	gratuit	gratuit	-	-	-	-
Ordre permanent <sup>13</sup>	gratuit	gratuit	CHF 8	gratuit	gratuit	CHF 8
<b>Paiements effectués manuellement</b>						
Standard	CHF 2.50	CHF 8	CHF 8	CHF 8	CHF 8	CHF 8
Ordre de paiement « Komfort » <sup>14</sup>	CHF 1 <sup>15</sup>	-	-	-	-	-

Nous facturons un supplément de CHF 20 par rapport au prix standard pour les ordres de paiement effectués par lettre, par formulaire, par fax, par e-mail, par téléphone ou au guichet bancaire. A l'exception des transferts sur ses propres comptes, un supplément de CHF 5 est prélevé sur tout paiement effectué à partir des comptes d'épargne.

## Forfait pour les frais de tiers pour des services de paiement internationaux ou en devises (option de frais OUR)

Devise	Limite	Forfait
Couronne danoise (DKK)		EUR 22.50
Couronne norvégienne (NOK)		EUR 22.50
Couronne suédoise (SEK)		EUR 22.50
Dirham É.A.U. (AED)		EUR 22.50
Dollar australien (AUD)	à partir de AUD 20 000	EUR 25.00 EUR 45.00
Dollar de Hong Kong (HKD)	à partir de HKD 130 000	EUR 25.00 EUR 45.00
Dollar canadien (CAD)	à partir de CAD 20 000	EUR 25.00 EUR 45.00
Dollar néo-zélandais (NZD)	à partir de NZD 20 000	EUR 25.00 EUR 45.00
Dollar de Singapour (SGD)	à partir de SGD 25 000	EUR 25.00 EUR 45.00
Dollar U.S. (USD)	à partir de USD 25 000 à partir de USD 100 000	USD 20.00 USD 40.00 USD 60.00
Euro (EUR)	à partir de EUR 1 000 à partir de EUR 2 500 à partir de EUR 12 500	EUR 7.00 EUR 20.00 EUR 30.00 EUR 55.00
Livre sterling (GBP)	à partir de GBP 5 000 à partir de GBP 10 000	EUR 15.00 EUR 25.00 EUR 45.00
Rand (ZAR)	à partir de ZAR 120 000	EUR 25.00 EUR 45.00
Rouble russe (RUB)		EUR 25.00
Yen (JPY)	à partir de JPY 2 mio.	EUR 25.00 EUR 45.00

Les frais sont facturés dans la monnaie du compte débiteur concerné. La conversion se base sur le cours moyen des devises du jour.

## Options de frais pour les paiements à l'étranger et en monnaies étrangères :

- Répartition des frais (SHA) : en tant que donneur d'ordre, vous payez les frais de VP Bank. Le bénéficiaire assume les frais de sa banque. Sans instructions contraires, cette option s'applique.
- Tous les frais à la charge du bénéficiaire (BEN) : tous les frais sont assumés par le bénéficiaire. Ceci inclut également les frais de la VP Bank.
- Tous les frais à la charge du mandant (OUR) : tous les frais sont à votre charge. Cela signifie qu'en plus des frais propres à la VP Bank, vous devez vous acquitter d'un forfait pour les frais de tiers qui couvre l'ensemble des frais de tiers qui nous sont facturés.
- Pour les ordres de paiement au sein de l'UE ou de l'EEE, si le paiement est effectué dans la devise de l'un des États membres de l'UE ou de l'EEE, les frais doivent être assumés par chacune des parties. La seule option de frais possible est donc la répartition des frais (SHA).

<sup>12</sup> Débits directs SEPA : paiements internationaux EUR gratuits dans l'UE / l'EEE.

<sup>13</sup> Des frais d'ouverture de CHF 10 sont facturés pour chaque ordre permanent qui n'est pas saisi dans VP Bank e-banking.

<sup>14</sup> L'exécution a lieu le jour ouvrable suivant.

<sup>15</sup> Prix par ordre.

## Autres services de paiement

### Opérations de paiement

Paiements à l'étranger et en monnaies étrangères dans les pays de l'UE ou de l'EEE (à l'exception du Liechtenstein) sans numéro IBAN ou avec un IBAN erroné	CHF 10
Paiements express (supplément)	CHF 30
Date de valeur anticipée <sup>16</sup>	différence d'intérêts (min CHF 20)
Confirmations d'exécution d'ordres au titulaire du compte ou à un tiers	CHF 30 par paiement
Recherches	CHF 150 par heure (min CHF 200)
Recherches en lien avec les BVBR	CHF 30 par recherche
Ordres erronés (en cas de retours de paiements)	CHF 10

**Paiements reçus par versement en espèces au guichet postal :** les frais actuels de PostFinance sont compensés avec l'arrêté de compte.

**Ordre de paiement par fax ou par e-mail :** pour l'exécution, une convention fax ou e-mail doit être conclue avec VP Bank.

**Débit direct LSV :** dans le cadre d'un débit direct, le créateur donne l'ordre à la VP Bank de prélever sur le compte du débiteur un certain montant et de le créditer sur son compte. Pour cela, le débiteur doit avoir signé une autorisation de débit LSV au profit du créateur. Le débiteur peut faire opposition en cas de débit injustifié.

**Ordre permanent :** un ordre permanent est une instruction donnée par le client de procéder à des paiements récurrents dont le montant, le destinataire et la date d'exécution (jour du mois) restent constants. Le client peut notamment saisir et gérer ces ordres permanents par le biais du VP Bank e-banking.

**Commandes de formulaires :** gratuit pour les ordres de paiement, ordres de paiement « Komfort », BVRB, bulletins de versement rouges, formulaires de commande de chèques bancaires et remises de chèques.

**Paiements de salaire :** de manière générale, les paiements de salaire doivent être saisis dans VP Bank e-banking. En cas de travail manuel supplémentaire (p.e. utilisation de fiches de paie), un supplément est facturé pour chaque paiement.

<sup>16</sup> Les paiements avec date de valeur anticipée sont effectués sous forme de paiement express.

# Moyen de paiement

## Carte Maestro et Carte Bancomat VP Bank

	Carte Bancomat VP Bank	Carte Maestro VP Bank	Carte Maestro VP Bank internationale
<b>Description</b>	La carte de compte bon marché pour les retraits auprès de la VP Bank	La carte pour une utilisation en toute sécurité dans toute l'Europe	La carte pour une utilisation illimitée, dans le monde entier
<b>Utilisation/sécurité</b>	Bancomats VP Bank	Europe <sup>17</sup>	Monde
<b>Monnaie du compte</b>	CHF	CHF/EUR <sup>18</sup>	CHF/EUR <sup>18</sup>
<b>Frais de carte (par an)<sup>19</sup></b>	CHF 20	CHF 40	CHF 60
<b>Carte complémentaire (par an)<sup>19</sup></b>	CHF 20	CHF 40	CHF 60
<b>Carte de remplacement</b>	CHF 20	CHF 20	CHF 20
<b>Blocage de carte</b>	CHF 50	CHF 50	CHF 50
<b>Demande supplémentaire de NIP</b>	CHF 20	CHF 20	CHF 20
<b>Modification de la limite</b>			
Abaissement de la limite	-	gratuit	gratuit
Relèvement de la limite	-	CHF 5	CHF 5
<b>Payer sans espèces</b>			
LI/CH	-	gratuit	gratuit
Etranger	-	CHF 1.50 (plus frais de tiers)	CHF 1.50 (plus frais de tiers)
<b>Retrait en espèces</b>			
Bancomats VP Bank	gratuit	gratuit	gratuit
Bancomats d'autres banques LI/CH	-	Retrait en CHF : gratuit Retrait en EUR: CHF 5	Retrait en CHF : gratuit Retrait en EUR: CHF 5
Bancomats à l'étranger	-	CHF 5 (plus frais de tiers)	CHF 5 (plus frais de tiers)

**Pour votre sécurité :** Si vous êtes titulaire d'une carte Maestro de la VP Bank, vous bénéficiez déjà d'une protection efficace contre les fraudes liées aux cartes bancaires (skimming) grâce à notre service de sécurité Géo-blocage. Nous vous proposons encore plus de sécurité en limitant les retraits par carte en fonction du solde de votre compte. Vous pouvez par ailleurs définir librement les limites de retrait applicables.

## Cartes de crédit

Nous proposons diverses cartes de crédit Visa et MasterCard pour les personnes physiques et les morales. Nos conseillers clientèle vous renseigneront avec plaisir.

<sup>17</sup> L'utilisation de la Carte Maestro VP Bank est limitée à l'Europe de façon généralisée par Géo-blocage. Les activations pour d'autres pays peuvent se faire gratuitement, pour une durée de quatre semaines au maximum.

D'une manière générale, l'utilisation est possible dans les pays et régions suivants : Principauté du Liechtenstein, Suisse, Allemagne, Autriche, France, Italie, Espagne, Portugal, Grande-Bretagne, de même qu'Åland, Albanie, Andorre, Belgique, Bosnie et Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Estonie, Finlande, Gibraltar, Grèce, Groenland, Guernesey (île), Hongrie, Ile de Man, Iles Féroé, Irlande, Islande, Jersey (île), Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Svalbard et Jan Mayen, Turquie, Vatican.

<sup>18</sup> Paiement en EUR selon le cours des devises actuel.

<sup>19</sup> Frais prélevés trimestriellement.



## Chèques et moyens de paiement de voyage

Chèques	par chèque
Emission de chèque bancaire	CHF 50
Blocage de chèque bancaire	CHF 50
Présentation de chèque bancaire / chèque correspondance	
Chèque VP Bank	gratuit
Crédit immédiat (sauf bonne fin)	CHF 25
Crédit après réception	CHF 50
Présentation de chèque de voyage	
LI/CH Chèque de voyage (CHF)	gratuit
Chèque de voyage (devise étrangère)	CHF 20
<b>Travel Cash (CHF, EUR, USD)<sup>20</sup></b>	
Chargement	1.5% sur le montant chargé
Retrait en espèces Bancomat	CHF, EUR, USD 5 par retrait
Payer sans espèces	CHF, EUR, USD 1 par paiement

<sup>20</sup> Emission de cartes Travel Cash uniquement pour les personnes physiques.

## Services supplémentaires

### Services

#### Service de comptage de pièces de monnaie<sup>21</sup>

Clients de la VP Bank	2.00% (au min CHF 5 par mandat)
Non-clients	5.00% (au min CHF 25 par mandat)

Correspondance banque restante <sup>22</sup>	CHF 800 p.a.
--	--------------

Envois non distribuables	CHF 100 la première année CHF 50 les années suivantes
--------------------------	--

Valeurs patrimoniales dormantes <sup>23</sup>	CHF 500 la première année CHF 300 les années suivantes
---	---

#### Résiliation de la relation d'affaires

Domicile fiscal Liechtenstein, Suisse	CHF 100
Domicile fiscal autres pays	CHF 200

### Les dépenses extraordinaires

Les dépenses extraordinaires (par exemple renseignements, copies, confirmations, ouvertures de coffre à la place du client clarifications compliance, procédures de poursuite, administratives et d'entraide judiciaire) sont facturées en fonction du temps consacré. Veuillez vous adresser à votre conseiller clientèle pour tout renseignement complémentaire.

### Généralités

Les frais de tiers (par exemple tarifs postaux, frais de banques tierces pour paiements à l'étranger) sont généralement repercutés. L'ensemble des données se réfère à la date de publication. Il peut en tout temps être procédé à des modifications. Pour le surplus, les Conditions générales de VP Bank s'appliquent. Les impôts éventuels sont refacturés pour toutes les opérations. Tous les prix s'entendent hors TVA. Veuillez vous adresser à votre conseiller clientèle pour tout renseignement complémentaire.

<sup>21</sup> Les comptes d'épargne jeunes, comptes personnel Study et comptes d'association ne sont pas concernés.

<sup>22</sup> Pour des raisons juridiques, la VP Bank se réserve le droit d'envoyer malgré tout certains documents au client par la poste ou par e-Post (envoi électronique).

<sup>23</sup> Valeurs patrimoniales dormantes : les comptes pour lesquels VP Bank est sans nouvelles du client pendant une période d'au moins 10 ans, en termes de coordonnées et de mouvements du compte, ou pour lesquels le courrier envoyé par VP Bank est retourné sans mention d'une nouvelle adresse, seront considérés comme valeurs patrimoniales dormantes et seront traités séparément.

## Vos contacts – où que vous soyez

La VP Bank SA est une banque domiciliée au Liechtenstein et est soumise à la Finanzmarktaufsicht (FMA) Liechtenstein, Landstrasse 109, 9490 Vaduz, Liechtenstein, [www.fma-li.li](http://www.fma-li.li)

---

<b>VP Bank SA</b>	Aeulestrasse 6 · 9490 Vaduz · Liechtenstein T +423 235 66 55 · F +423 235 65 00 <a href="mailto:info@vpbank.com">info@vpbank.com</a> · <a href="http://www.vpbank.com">www.vpbank.com</a> n° de TVA 51.263 · n° d'inscr. au reg. FL-0001.007.080-0
<b>VP Bank (Suisse) SA</b>	Talstrasse 59 · 8001 Zurich · Suisse T +41 44 226 24 24 · F +41 44 226 25 24 · <a href="mailto:info.ch@vpbank.com">info.ch@vpbank.com</a>
<b>VP Bank (Luxembourg) SA</b>	2, rue Edward Steichen · L-2540 Luxembourg T +352 404 770-1 · F +352 481 117 · <a href="mailto:info.lu@vpbank.com">info.lu@vpbank.com</a>
<b>VP Bank (BVI) Ltd</b>	VP Bank House · 156 Main Street · PO Box 2341 Road Town · Tortola VG1110 · British Virgin Islands T +1 284 494 11 00 · F +1 284 494 11 44 · <a href="mailto:info.bvi@vpbank.com">info.bvi@vpbank.com</a>
<b>VP Bank Ltd Singapore Branch</b>	8 Marina View · #27-03 Asia Square Tower 1 Singapore 018960 · Singapore T +65 6305 0050 · F +65 6305 0051 · <a href="mailto:info.sg@vpbank.com">info.sg@vpbank.com</a>
<b>VP Wealth Management (Hong Kong) Ltd</b>	33/F · Suite 3305 · Two Exchange Square 8 Connaught Place · Central · Hong Kong T +852 3628 99 00 · F +852 3628 99 11 · <a href="mailto:info.hkwm@vpbank.com">info.hkwm@vpbank.com</a>
<b>VP Bank Ltd Hong Kong Representative Office</b>	33/F · Suite 3305 · Two Exchange Square 8 Connaught Place · Central · Hong Kong T +852 3628 99 99 · F +852 3628 99 11 · <a href="mailto:info.hk@vpbank.com">info.hk@vpbank.com</a>
<b>VP Fund Solutions (Luxembourg) SA</b>	2, rue Edward Steichen · L-2540 Luxembourg T +352 404 770-297 · F +352 404 770-283 <a href="mailto:fundclients-lux@vpbank.com">fundclients-lux@vpbank.com</a> · <a href="http://www.vpfundsolutions.com">www.vpfundsolutions.com</a>
<b>VP Fund Solutions (Liechtenstein) AG</b>	Aeulestrasse 6 · 9490 Vaduz · Liechtenstein T +423 235 67 67 · F +423 235 67 77 <a href="mailto:vpfundsolutions@vpbank.com">vpfundsolutions@vpbank.com</a> · <a href="http://www.vpfundsolutions.com">www.vpfundsolutions.com</a>

---



**VP Bank SA**

Aeulestrasse 6 · 9490 Vaduz · Liechtenstein

T +423 235 66 55 · F +423 235 65 00 · [info@vpbank.com](mailto:info@vpbank.com) · [www.vpbank.com](http://www.vpbank.com)